

L'ÉCHO DE BONREPOS

SUR AUSSONNELLE



TRIMESTRIEL—JANVIER 2015

DANS CE NUMÉRO

VIE MUNICIPALE	2/4
URBANISME	5/7
LA PAGE DU CITOYEN	8
VIE ASSOCIATIVE	9/11
A RETENIR...	12

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H



L'ÉCHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos sur Aussonnelle

Directeur de la publication : Daniel GASC

Crédit photos : I. Caubet—Jean-Pierre Combret—François Moure—Les associations Bonreposiennes

Maquette et mise en page : Eric Vidal

Imprimé par BCR Imprimeur
Zone artisanale Lafourcade
32200 GIMONT

Mes premiers mots iront vers les familles des victimes de cet horrible attentat survenu le 7 janvier dernier dans les locaux de Charlie Hebdo. Signé de fanatiques qui ont attaqué non pas seulement la liberté de la presse, mais la République et ses véritables valeurs. Nous ne pouvons qu'être solidaires et unis devant de tels actes des plus répréhensibles.



A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et prospérité

ainsi qu'à vos proches. Que 2015 puisse continuer à vous apporter bien-être et qualité de vie à Bonrepos-sur-Aussonnelle.

Mes vœux et considération vont également à nos agents municipaux qui œuvrent quotidiennement en accomplissant consciencieusement leurs diverses charges au service de la collectivité.

2014 fut à nouveau riche en évènements et réalisations. Suite aux élections municipales, l'équipe actuelle a mené à bien et, pour l'essentiel, l'extension de notre station d'épu-

ration et du réseau d'assainissement, la création du giratoire à l'entrée de notre village, la continuité de nos chemins piétonniers, les chantiers de mises aux normes de nos équipements, ainsi que l'organisation et les investissements découlant de l'application de la ré-

en toute autonomie.

- Souhaitons que 2015 puisse voir perdurer un partenariat des plus efficaces tant avec notre environnement scolaire que le corps associatif, deux pôles majeurs de la vie locale dont je demeure admiratif.

- Souhaitons que 2015 bénéficie un temps encore de l'harmonie et de la solidarité qui règnent au sein de notre intercommunalité à taille humaine, en gage d'une politique de proximité et de services de qualité.

- Souhaitons que 2015 nous écarte de la maladie, de la souffrance et n'altère en rien nos élans de solidarité et générosité auprès des personnes vulnérables et dans le besoin.

Bonne année à tous, avec mais plus sincères et chaleureux vœux de bonheur.

Votre dévoué,
Daniel GASC

EDITO

forme des rythmes scolaires parallèlement à l'ouverture d'une classe complémentaire en maternelle.

- Souhaitons que 2015, en dépit de certaines restrictions budgétaires que l'on nous impose, puisse nous permettre de concrétiser nos prévisions et, de fait, dument hiérarchisées.

- Souhaitons que 2015 puisse nous préserver du joug de nos instances à des fins de gestion



En fin d'année, il est de coutume d'apporter une touche festive dans l'éclairage des rues de nos villes et villages.

Bien sûr, la commune n'a pas dérogé à cette règle et le centre du village s'est paré de nombreuses guirlandes du plus bel effet.

Un grand merci à toute l'équipe technique pour ce joli travail.

Sur le site Internet de la mairie, vous pouvez retrouver d'autres photos de ces illuminations à l'adresse : <http://bonrepos-sur-aussonnelle.fr/notre-village-illumine/>



François Moure

VIE MUNICIPALE

LES VŒUX 2015 AU REPOSIENS



Comme il est de coutume, Daniel Gasc, maire de Bonrepos-Aussonnelle a réuni ses administrés pour une cérémonie des vœux sous le signe du partage et de la simplicité.

Compte-tenu des évènements dramatiques qui nous ont tous bouleversés en ce début de janvier, monsieur le Maire a souhaité, avant toute chose, rendre hommage aux victimes des attentats commis la semaine précédente, par une minute de silence.

Dans un deuxième temps, il fut rappelé les réalisations majeures de l'année écoulée : extension de la station d'épuration, inauguration du giratoire à l'entrée du village, mise aux normes de la salle des fêtes, réalisation de chemins piétonniers rue du Guigneriou et au chemin du Moulin, réfection de cette même voie ainsi que de la Voie romaine, mise en œuvre de l'opération patrimoniale des Saules, aménagement d'un nouvel atelier municipal, application de la réforme des rythmes scolaires, refonte des outils de communication. Des réalisations conséquentes mais qui grâce à une gestion raisonnée sont accomplies sans augmentation d'impôts et sans peser sur l'endettement de la commune. Monsieur le Maire a également tenu à saluer les associations, toujours plus nombreuses, et à complimenter l'engagement des bénévoles.

En 2015, il est rappelé que les collectivités territoriales devront subir la baisse brutale des dotations d'Etat. Des ressources qui devront être compensées. Dès lors qu'il s'agirait d'envisager une sensible augmentation de la fiscalité locale, cette dernière, de par l'évolution démographique, sera relativement indolore. Dans ce contexte, les projets devront être hiérarchisés. Parmi ceux-ci la sécurisation du quartier du Tourneris, l'achèvement de l'opération des Saules, l'extension du réseau d'assainissement qui en découle et l'aménagement de la place du Couchant qui en serait la continuité, l'étude de la révision du Plan Local d'Urbanisme et la finalisation du Plan de Prévention des Risques d'Inondation, la réflexion sur l'implantation de commerces et d'un marché de plein vent. Une année charnière qui va permettre de jauger la capacité de la commune à aller de l'avant malgré la diminution de ses ressources.

Monsieur le Maire a conclu en adressant ses meilleurs vœux de santé, de prospérité et d'accomplissement à tous les Reposiens et à leurs proches, souhaitant à cette nouvelle année, solidarité et progrès partagés dans un monde de paix et de fraternité.

Isabelle Caubet



UN ASVP POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS



Depuis le mois de novembre, la mairie expérimente les services d'un ASVP (agent de surveillance de la voirie publique) afin de veiller à la sécurité des Reposiens en toutes circonstances. Cette période de test est un préalable à la création des deux postes à temps partiel (un titulaire et un suppléant) à décider en conseil municipal et à une formation qui se déroulera en mars prochain. L'ASVP a pour vocation d'assurer la sécurité aux abords du

groupe scolaire à l'entrée et à la sortie des classes, d'effectuer des rondes de surveillance sur la commune afin de signaler des dangers (état de la voirie, des réseaux, arbres menaçant de tomber, etc.), de prévenir les risques liés à la circulation lors des manifestations (fêtes, cérémonies, obsèques, etc.), d'intervenir sur les problèmes de voisinage et concourir à les résoudre, de participer à l'opération Tranquillité-Vacances. Il sera par ailleurs assermenté pour verbaliser les infractions au stationnement et sera en lien direct avec la gendarmerie pour les problèmes plus conséquents.

Daniel Ralière

VIE MUNICIPALE

REPAS DES AINÉS



Comme de coutume à l'approche de la fin de l'année, la mairie a offert aux aînés du village un repas de fête. Monsieur le maire, saluant le dynamisme de ses administrés, a rappelé que trois centenaires ont été célébrés cette année, preuve qu'il fait bon vivre à Bonrepos. Après un apéritif servi par les élus de la mairie, soixante-dix convives ont pu apprécier le repas concocté avec saveurs par Ô rayon de soleil, le restaurant local. L'après-midi s'est poursuivie selon les envies de chacun par quelques danses ou parties de belote et autres jeux de société proposés par le club des Gens heureux. Un moment convivial, une occasion de se retrouver entre nouveaux et anciens Reposiens, tous Reposiens de cœur.

Isabelle Caubet

POUR LE TÉLÉTHON

Le premier week-end de décembre, deux temps forts ont marqué le Téléthon, rendez-vous populaire et désormais incontournable.

Tout d'abord, samedi soir, un concert était assuré par les chanteurs et musiciens de la Compagnie Ô de Gam. Mêlant tubes pop-rock actuels et standards de toujours, le groupe a offert un répertoire de choix pour mettre l'ambiance et inviter à danser.

Ensuite, dimanche après-midi, ce ne sont pas une mais deux randonnées qui étaient proposées par la Gym volontaire. Deux circuits de 7 ou 11 kms dans les bois et sentiers de Bonrepos, pour satisfaire tous les marcheurs.

Sans oublier le club des aînés, les Gens heureux, qui toute l'année collecte des fonds pour le Téléthon grâce à la vente de cartes réalisées lors d'ateliers créatifs hebdomadaires (cartes de vœux, d'anniversaire, de félicitations, etc.). Une modeste contribution au Téléthon, mais non moins louable pour les bonnes volontés à l'initiative des animations et pour les donateurs-participants. Merci à eux.



Isabelle Caubet

VIE MUNICIPALE

JOURNÉE CITOYENNE ET RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES/SALLE POLYVALENTE

A l'appel de Daniel Gasc, les associations ont été sollicitées le samedi 20 décembre, pour une journée citoyenne visant à rafraîchir l'intérieur de la salle des fêtes dont la peinture fut autrefois blanche. Trois associations - le Comité des fêtes fortement représenté par Jonathan son président, Nancy, Valérie, Vincent et Sylvain, Bonrepos au jardin avec sa présidence Anne-Marie et les Artistes amateurs également avec son président Gérard - ainsi que quelques élus (Bernard et Daniel) ont empoigné pinceaux et rouleaux sous la conduite d'un peintre professionnel, Monsieur Mougribas, aujourd'hui à la retraite. En l'espace de quelques heures, tous virent rouge sans pour autant que l'humeur amicale ne soit altérée, bien au contraire. Une salle désormais aux couleurs chaudes et festives qui se trouve ainsi égayée et



plus lumineuse.

Monsieur le Maire, constatant le travail de qualité qui a été exécuté, a exprimé toute sa reconnaissance aux bénévoles. Le personnel technique municipal n'est pas en reste qui a préparé la salle et a assuré les finitions.

Cette journée citoyenne participe d'une opération plus globale de rénovation et de mise aux normes de l'ensemble salle des fêtes/salle polyvalente. Commencée il y a deux ans avec la réfection de la cuisine, cette opération a consisté cette année à la mise aux normes des systèmes de détection incendie et de désenfumage ainsi qu'au remplacement des ouvrants de la salle des fêtes (double vitrage) et à l'installation de stores ignifugés.

Isabelle Caubet

UNE CRÈCHE DE NOËL

Pour la quatrième année consécutive, Marie Gasc, avec l'aide de René Molas, nous présente la crèche de Noël en l'église de Bonrepos.

Nous devons aussi remercier Gisèle Bertora pour la peinture de la Montagne Sainte Victoire qui orne le fond de la crèche.

C'est une crèche dans la plus pure tradition provençale que nous propose Marie. Il est intéressant de rappeler que nous devons aux provençaux d'avoir relancé cette tradition perdue depuis la Révolution.

Le décor : le pays provençal entouré des Alpilles, avec le fameux Moulin de Daudet, et le Massif du Garlaban, cher à Marcel Pagnol.

Les personnages : les santons en habits provençaux datant de la fin du XIXème siècle.

De nombreuses photos de cette crèche sur le site Internet de la mairie : <http://bonrepos-sur-aussonnelle.fr/creche-2014/>



François Moure

URBANISME

RECONSIDÉRATION DES RISQUES D'INONDABILITÉ

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondabilité (PPRI) dédié à une étude affinée des bassins versants de l'Aussonnelle et affluents est en phase de terminaison. Le projet a été présenté aux élus des onze communes concernées en préalable à une consultation publique pour d'éventuelles observations programmée sur le premier trimestre 2015.

Prescrit par arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2011, le PPRI s'inscrit dans une notion de prévention afin de garantir la sécurité des populations et réduire les risques et le coût des inondations. La portée du PPRI permet d'intégrer le risque à l'urbanisme en étant alors annexé obligatoirement au Plan Local d'Urbanisme des communes qui en sont dotées.

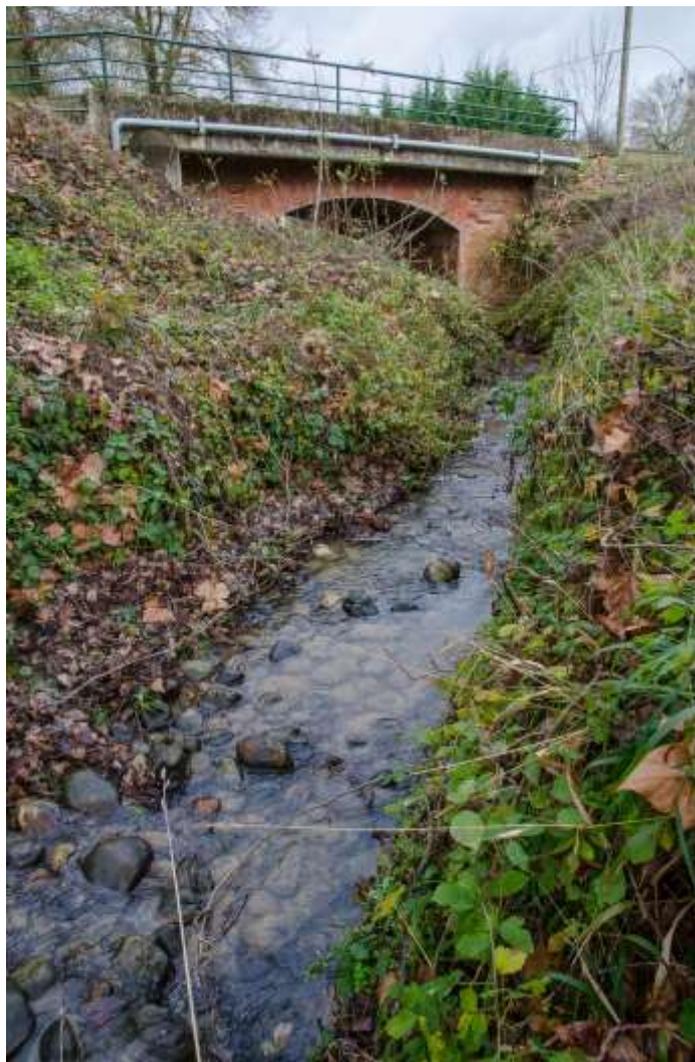
Plusieurs paramètres, notamment en complément de ceux alors considérés lors de l'élaboration de la carte CIZI (Carte Informatrice des Zones Inondables) en vigueur, ont servi d'hypothèse tels que la mémoire des crues de référence, des données topographiques plus denses et la prise en compte des vitesses des débits d'eaux pour qualifier les zones d'« aléas forts » ou d'« aléas faibles ».

Quelques observations ont été d'ores et déjà formulées par Bonrepos quant à l'aspect excessif de la prévention et de ses conséquences pénalisantes.

Dès le projet définitif finalisé, le Service Risques et Gestion de Crise de la Direction Départementale des Territoires, nous communiquera la période précise de l'enquête publique ainsi que ses modalités, que nous indiquerons le moment venu aux administrés.

Ce dossier devrait être pris en considération pour l'élaboration de notre Plan Communal de Sauvegarde (se référer à l'Echo de l'Aussonnelle d'octobre 2014) que nous devons finaliser et remettre à nos instances préfectorales dans les meilleurs délais.

Daniel Gasc



EXONÉRATION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT POUR LES ABRIS DE JARDIN



En date du 30 octobre 2014 et sur proposition du maire, le Conseil Municipal a voté pour l'exonération de la taxe d'aménagement sur les constructions « abri de jardin » de moins de 20 m².

Ces constructions étaient soumises à la Taxe d'Aménagement anciennement TLE (Taxe Locale d'Équipement). Les modes de calculs appliqués sur ce type de construction, reposant sur des paramètres liés à la surface de plancher de l'ensemble des constructions sur la parcelle, généraient des montants relativement importants et peu cohérents en regard à la nature modeste de l'assiette concernée.

Tout abri de jardin reste soumis à Déclaration Préalable de travaux (DP) dès lors que leur surface excède 5 m².

Daniel Gasc

URBANISME

UN POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE



VOIE ROMAINE

La voie romaine entre la route départementale 12 et le château d'eau était dans un très mauvais état avec des nids de poule très importants présentant un réel danger pour les usagers.

Sur cette voie, dont l'axe délimite les communes de Saiguède

et Bonrepos-sur-Aussonnelle, les travaux engagés fin 2014 par ces deux communes pour un montant d'environ 60 000 € ont permis de reprofiler la chaussée afin de reboucher l'ensemble des trous. Les travaux de voirie étant toujours très coûteux, il a été décidé de déraser les accotements afin de permettre aux eaux de ruissèlement de s'écouler facilement vers les fossés et non de s'infiltrer dans la structure ce qui permet d'allonger significativement la durée de vie des travaux engagés.

TOURNERIS

Un projet d'aménagement de voie piétonne a été présenté à la Direction des Voiries du Conseil général. Il consiste à créer un chemin en castine séparé de la voie par une noue enherbée pour les sections droites et un trottoir dans la partie courbe. En deuxième phase, une réflexion est à mener pour ralentir la vitesse sur cet axe.

Philippe Delière



LES TERRASSES DU MOULIN EN COURS D'AMÉNAGEMENT

En passant au chemin du Moulin, sur les hauteurs de Bonrepos, vous avez pu apprécier l'avancement du lotissement « Les Terrasses du Moulin » dont l'aménagement est en phase terminale. La configuration et les prestations répondent au paysager des plus agréables du site.

Sur les 21 lots de surface suffisante pour favoriser un contexte « aéré » et une parfaite intégration dans l'environnement, une dizaine sont d'ores et déjà commercialisés et les premiers permis de construire déposés.

L'une des dernières opérations d'urbanisation, si ce n'est la dernière autorisée par notre Plan Local d'Urbanisme, dont une modification devrait être lancée dans les prochains mois.

Daniel Gasc



LE COIN DU CITOYEN

LE CHIEN DE MES VOISINS ABOIE : QUE FAIRE ?

Avec plus de 7,5 millions de chiens en France, nombreux sont ceux qui ont quelques soucis de voisinage... Difficile de supporter des aboiements à répétition, que ce soit en pleine nuit ou au cours de la journée. Un tiers des nuisances sonores sont le fait... des chiens.

DE LA DIPLOMATIE

Avant d'envoyer les polices de France et de Navarre chez votre voisin... Essayez d'aller parlementer ! Votre voisin n'est peut-être pas conscient de la gêne que provoque son animal. Proposez-lui des solutions (collier anti-aboiements par exemple) et évaluez avec lui leur efficacité.

Dans un second temps, ou devant un refus de discussion, vous pouvez commencer par adresser un courrier au propriétaire du chien concerné, afin de lui rappeler la législation en vigueur, ainsi que les sanctions auxquelles il s'exposerait. Si rien ne change, vous serez contraints de faire appel aux forces publiques.

FAIRE CONSTATER

Les forces de l'ordre et le maire de votre commune sont habilités à constater ce type d'infraction. Aucune mesure n'est obligatoire, ils se contenteront d'une « constatation auditive ». Si le chien de vos voisins aboie anormalement (longtemps, de façon répétée ou très fort), un procès-verbal sera dressé et une mise en demeure pour remédier au problème leur sera présentée.



QUE DIT LA LOI

Concernant les aboiements, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

Article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Durée, répétition, intensité... Un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage. Ils ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.

L'article R 1337-7 prévoit une amende, pour les contrevenants, d'un montant forfaitaire compris entre 45 € et 180 €. En cas de récidive, le propriétaire du chien pourra se voir condamner à une amende de 450 € et à la confiscation de l'animal. Des mesures extrêmes qui peuvent encourager votre voisin à trouver une solution alternative et moins traumatisante.

François Moure

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les électeurs désigneront les 22 et 29 mars prochains leurs conseillers départementaux (anciennement conseillers généraux) et ce sur de nouvelles bases issues de l'application d'un volet de la réforme des collectivités.

Dicté par la nécessité de respecter la notion de parité, texte adopté par l'assemblée nationale le 17 avril 2013, ce sont des binômes homme/femme assistés de leur suppléant respectivement homme/femme qui se présenteront à nos suffrages. En conséquence, et de manière à harmoniser les secteurs concernés en nombre moyen d'habitants, un redécoupage des cantons a été acté :

En Haute-Garonne, le nombre de cantons passe de 53 à 27 avec une moyenne de 40 000 habitants.

Le canton de Saint-Lys composé actuellement de onze communes :

Bonrepos, Bragayrac, Cambernard, Empeaux, Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère, Saiguède, Saint-Lys, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Saint-Thomas, deviendra le canton de Plaisance-du-Touch avec dix communes, trois communes sortantes Cambernard, Lamasquère et

Sainte-Foy, deux communes entrantes Plaisance-du-Touch et Sabonnières.

Ce nouveau canton plus étendu recensera 43 201 habitants contre 30 568 habitants à ce jour et le chef-lieu sera Plaisance-du-Touch.

Structure de proximité, le Conseil Départemental et non plus le Conseil Général, assure quatre grands domaines d'intervention :

- La Solidarité (aide sociale – transports) ; la majorité du budget y est consacrée
- L'Education, avec la gestion des collèges et de ses Agents Techniciens Ouvriers et de Services : TOS
- L'Aménagement (voiries départementales, gestion de l'eau et syndicats d'électricité)



- La Culture (bibliothèques).

Sans occulter le domaine économique en compétence partagée avec le Conseil Régional.

Daniel Gasc

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

L'ASSOCIATION ENTRAIDE BONREPOSIENNE

L'Association d'Entraide Bonreposienne vous souhaite une très belle année 2015 remplie d'Espoir, d'Entraide et de Solidarité.

Toute l'équipe tient à remercier très chaleureusement, chacun(e) d'entre vous, pour votre participation à l'opération « sacs à dos » menée conjointement avec l'association SAKADO de Fonsorbes, pour la distribution. Les dons, mieux ciblés cette année, nous ont permis une distribution collant plus aux besoins des personnes rencontrées dans la rue.

Ces expériences auprès des sans-abris de la région ont été, cette année encore, uniques et riches en partage. Des moments à part... Un peu de chaleur humaine et de gaieté partagées. Des gens démunis mais souvent simples, humbles, joyeux, francs et sans artifice...

Merci aux personnes de St-Lys, Sai-



guède, St-Thomas, Bragayrac, Ste-Foy, l'Isle-Jourdain venues nous amener des vêtements et de la nourriture également. Nous vous donnons rendez-vous pour notre vide-greniers annuel le dimanche 27 avril 2015.

L'équipe de l'Association d'Entraide Bonreposienne !



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

1ÈRE EDITION DU LOTO PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Plus de 250 personnes se sont rassemblées pour la première édition du loto organisé par l'Association des Parents d'Élèves dimanche 18 janvier 2015. Lors de ce moment convivial, 21 gagnants se sont répartis de très beaux lots (tablette, smartphone, cafetière, raclette, paniers garnis ...). Grâce à la participation de tous, petits et grands joueurs, nous avons récolté une somme qui permettra à l'école de mener à bien ses projets pour l'année scolaire. Nous tenons à remercier nos généreux donateurs sans qui cette action n'aurait pas eu lieu, en particulier les associations Entraide et le Comité des fêtes. Encore une fois merci pour cette belle après-midi !

Les membres de l'APE.



TENNIS : LANCEMENT DE LA SAISON 2014-2015



Avec une équipe dirigeante légèrement remaniée, la nouvelle saison tennistique 2014-2015 s'est ouverte de manière remarquable pour le Tennis Club de Bonrepos.

L'école de tennis, sous la responsabilité de notre enseignant professionnel de Tennis D.E. et ex-joueur professionnel du circuit ATP Sébastien DESHAYS a fait le plein. Il a, en effet, fallu ouvrir une heure de cours supplémentaire le samedi matin afin de faire face à la demande croissante des jeunes Reposiens et des communes environnantes.

Ce sont donc 52 jeunes de 4 ans et demi à 17 ans qui tapent la petite balle jaune dans la convivialité tous les mercredis, vendredis et samedis matin.

Les adultes ne sont pas en reste et deux tranches horaires sont ouvertes pour les cours le mercredi et le vendredi soir.

Deux équipes de jeunes 11-12 et 13-14 ans ont été inscrites au Trophée Tribu régional de la Caisse d'épargne. Dans ce championnat relevé, nos deux équipes défendent actuellement chè-

rement les couleurs de notre club. De belles performances ont été réalisées par certains de nos jeunes. La convivialité et le plaisir de la rencontre d'autres jeunes sont toujours au rendez-vous sous couvert de la compétition.

Information

Des stages de tennis seront organisés durant les vacances scolaires. Pour tout renseignement, contacter notre enseignant de tennis.

Vous trouverez toutes autres informations utiles concernant le Tennis Club de Bonrepos (accès au court, réservation, cours de tennis, ...) ainsi que les contacts sur notre site internet mentionné ci-dessous.

Tennis Club de Bonrepos : <http://www.club.fft.fr/tcbonrepos>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES, SOIRÉE « ALIGOTÉE »

Le bureau du Comité des Fêtes a été légèrement remanié le 12 novembre 2014 lors d'une assemblée générale extraordinaire. Les acteurs restent les mêmes, seules certaines « fonctions légales » changent de porteur. Et c'est peu de chose dans un CdF qui met un point d'honneur à ne pas différencier membres du bureau et membres actifs pour que l'avis de chacun ait le même poids.

L'ambiance chaleureuse, dynamique et plutôt amusante qui s'est installée depuis deux ans porte ses fruits et quelques nouveaux membres actifs viennent renforcer l'équipe. Précisons qu'il n'est nullement besoin d'AG pour accueillir un nouveau membre actif...

La prochaine manifestation sera une petite nouvelle, la soirée montagne/aligot qui aura lieu le samedi 28 février. Dans un climat qui, nous l'espérons, sera glacial (voire enneigé), le CdF apportera la chaleur d'un chalet de montagne et d'un plat « léger » dans

notre salle des fêtes. Le tout agrémenté d'animations amusantes : musculation des zygomatiques assurée.

En attendant de vous y voir, le CdF vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2015.



LES ARTISTES AMATEURS : STAGE PEINTURE



Samedi 18 octobre 2014, l'association des Artistes Amateurs a organisé une journée « stage peinture ».

C'est avec enthousiasme que 9 stagiaires (du débutant à l'expérimenté) sont venus armés de toile, pincesaux, peintures et chevalet pour découvrir de nouvelles techniques. Vers 9h30, dans la salle des associations, sous la conduite éclairée d'Agnès Bouler, professeur de peinture, ils se sont mis à l'ouvrage.

Quand midi sonna, les œuvres étaient déjà bien avancées, signe d'un travail intense. Ce n'est que vers 13 heures que la faim se fit sentir. Alors on dressa la table à l'extérieur (il est vrai que le mois d'octobre 2014 a été exceptionnel !). Après un apéritif offert

par l'association, le repas fut partagé dans une ambiance détendue et particulièrement conviviale.

L'après-midi, les artistes ont repris les pincesaux pour parachever leur création. Certains plus expérimentés que d'autres donnaient des conseils pendant que la formatrice retouchait d'un geste sûr un coup de pinceau malheureux. Mais même les bonnes choses ont une fin. C'est avec des regrets mais la satisfaction d'avoir mené à bien son projet que chacun a posé pour la photo finale.

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 28 novembre 2014 en la présence de Monsieur le Maire, Daniel GASC. Le bureau a été reconduit comme suit : Président Gérard HUTFER, Trésorière Jo SERVY, Secrétaire Dominique JARDEL.

Des projets pour l'année 2015 tel que l'exposition de nos œuvres, un nouveau stage de peinture une initiation au modelage sur argile et un concours de photos réservé aux amateurs, ont été retenus. La mise en place est à l'étude.

Les Artistes Amateurs de Bonrepos vous souhaitent une bonne année 2015.

Gérard Hutfer

A R E T E N I R



Artemisia

Connaissez-vous Artemisia Gentileschi ? A l'instar de Camille Claudel ou autres artistes féminines au talent immense, elle fut oubliée par les historiens de l'art pendant des siècles. D'autres artistes, des comédiens, sont aujourd'hui là pour la faire revivre. Artemisia qui vécut durant la première moitié du XVII^e siècle, est désormais reconnue comme l'un des plus grands peintres italiens de l'école

caravagesque. L'une des premières femmes à avoir représenté des scènes bibliques. Une artiste qui s'est battue pour imposer son art dans un milieu où les femmes n'étaient pas facilement acceptées.

La pièce axe son propos sur la relation ambivalente qu'elle eut avec son père, son maître le peintre Orazio Gentileschi, et sur ses tableaux dont la force traduit la violence des épreuves qu'elle eut à subir dans sa chair.

La « Compagnie C'était demain », qui a joué l'année dernière la pièce *Résistantes*, vient présenter sa création *Artemisia* à Bonrepos, avant de se produire au Théâtre du Pavé à Toulouse. Une occasion rare de découvrir en avant-première une œuvre théâtrale proposée par une compagnie professionnelle.

Samedi 7 mars 2015 à 18 heures à la Salle des fêtes.



LES PARTENAIRES DE L'ECHO



CALENDRIER

FÉVRIER

Vendredi 6 février : Assemblée générale de Bonrepos au jardin

Samedi 28 février : « La montagne s'invite à Bonrepos » - Repas du Comité des fêtes

MARS

Dimanche 1^{er} mars : Sortie raquettes au plateau de Beille organisé par la Gym volontaire

Samedi 7 mars : « Artémisia » - Pièce de

théâtre proposée par la Cie C'était demain

Samedi 14 mars : Soirée Cameroun organisée par TEVA

Samedi 21 mars : Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie

Samedi 21 mars : Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 22 mars : Elections départementales, 1^{er} tour

Dimanche 29 mars : Elections départementales, 2^e tour

AVRIL

Dimanche 12 avril : Randonnée pédestre organisée par la Gym volontaire

Samedi 18 avril : Concours de belote organisé par les Gens heureux

Dimanche 26 avril : Vide-greniers

ETAT CIVIL AU 1ER JANVIER 2015

Naissances

Esteban BARATGIN le 2 novembre 2014
Raphaël DELRIEU le 4 novembre 2014
Elise BONNET le 13 novembre 2014
Anaïs WETZEL le 2 décembre 2014

Décès

Jean BONNEFOUS le 11 octobre 2014
Béatrice PELOUSE épouse NEZRY le 27 décembre 2014